

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Fonds de Réserve pour les Retraites sponsorise le projet collaboratif « Climate Risk Impact Screening ou C.R.I.S. »

Le FRR a mis en œuvre dès 2008 une stratégie d'investisseur responsable. Un des axes de cette stratégie consiste à soutenir la recherche permettant d'évaluer les enjeux sociétaux et environnementaux liés à son activité, détecter l'émergence de bonnes pratiques d'investisseur responsable et d'améliorer ses connaissances et pratiques.

Conscient des enjeux du réchauffement climatique et de sa responsabilité d'investisseur, le FRR a décidé de poursuivre ses engagements en devenant partenaire du projet collaboratif « **Climate Risk Impact Screening** » lancé par la société **Carbone 4**. Ce projet multipartenaire a pour objectif d'« *élaborer une méthode et des outils qui permettront de réaliser des analyses des risques physiques de portefeuilles d'actifs corporate, souverains et infrastructure. Il n'existe pas à ce jour de méthodologie pour évaluer le niveau de risque climatique d'un portefeuille d'actifs financiers sur la base d'une analyse par actif et qui couvrirait l'ensemble des géographies, secteurs et aléas climatiques.* » (Source : [Carbone 4](#))

Le projet a débuté en octobre 2016 et doit se terminer en décembre 2017 par :

- La mise en place de la première méthodologie d'analyse des risques physiques liés au changement climatique d'un portefeuille financier ;
- Le déploiement d'un outil et de bases de données climatiques et sectorielles permettant de réaliser cette analyse de risque ;
- La création d'une méthodologie de place qui permette de progressivement limiter l'exposition du secteur financier aux conséquences du changement climatique.

Le FRR se félicite de participer à ce projet en tant que premier sponsor aux côtés de l'Agence Française de Développement et de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Les informations détaillées sur le projet sont disponibles sur le site de la société Carbone 4 : <http://www.carbone4.com/wp-content/uploads/2016/11/CRIS-CP.pdf>

Le Fonds de réserve pour les Retraites est un établissement public administratif de l'Etat créé par la loi en 2001. Doté d'un Conseil de surveillance et d'un Directoire, il a pour mission de gérer les sommes qui lui ont été affectées jusqu'au 31 décembre 2010 afin de constituer des réserves destinées à contribuer à la pérennité des régimes de retraites.

Contact presse :

01 58 50 99 12

www.fondsdereserve.fr

Twitter : [@FondsdeRéserve](https://twitter.com/FondsdeRéserve)